

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 21 AU 25 MAI • PROGRAMME DÉTAILLÉ P. 25

POLICE PLURI-COMMUNALE
P.13

BUDGET P.14

FAITES DU SPORT
P.18

SOMMAIRE













MAROLLES LE MAG'-#187 - PRINTEMPS 2024

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // **Rédaction :** Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique: Anaïs Floch
- // Impression : DESBOUIS GRESIL
- // Tirage: 2200 exemplaires
- // Photos: Service Communication
- // **Dépot légal :** ISSN 2825-0443









Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



ÉDITO

EN 2024, FAVORISONS ENSEMBLE LES MOBILITÉS DURABLES

Chères Marollaises, chers Marollais,

Votre nouveau magazine municipal est consacré à la présentation du budget de l'année. Vous y découvrirez des éléments de compréhension de ce document important pour notre Commune mais aussi les principaux investissements qui seront réalisés en 2024 (voir pages 14-15).

Depuis l'élection de votre équipe municipale, la protection de l'environnement a été placée au centre de notre action. L'année

2024 ne dérogera pas à cette règle. 42% de nos investissements seront consacrés à la transition écologique.

Ainsi, et de manière concrète, la Commune continue de financer des projets limitant notre empreinte carbone, en particulier, ceux qui favorisent les mobilités durables.

2023 s'est clôturée par la 1ère phase de création de la voie verte au Parc Urbain. 2024 verra le lancement de la 2ème phase, qui concerne la portion allant des tennis au Centre Commercial des Buissons (voir pages 8-9).

Avec l'application d'un enrobé comme nouveau revêtement, ce sont les circulations douces (vélo, à pied, PMR, etc...) qui seront facilitées et qui ne seront plus altérées par les intempéries.

En parallèle, la Commune lancera cette année la rénovation de deux cheminements très empruntés par les Marollais et notamment nos écoliers : le chemin rouge, qui va du Parc urbain à l'école de la Forêt et le chemin vert, reliant la demi-lune de la rue du Pressoir, à la rue des Orfèvres.

À l'image de l'installation de 84 emplacements vélos en 2023, ces travaux ont pour objectif d'encourager les Marollais à utiliser les mobilités douces.



de manière plus vertueuse pour l'environnement, c'est aussi penser à celles et ceux nombreux, qui prennent seuls leur voiture, le matin, pour rejoindre le RER de Boissy ou Sucy.

Vous encourager à vous déplacer

En 2024, nous faisons à nouveau le pari de la solidarité locale en incitant le plus grand nombre à faire du covoiturage. Dans un premier temps, une aire de covoiturage sera créée sur la commune. Nous travaillons aussi avec la Région et les communes voisines sur la mise en place de lignes

de covoiturage en 2025.

Enfin, il faut rappeler que nous ne pouvons pas demander aux Marollais d'adopter des modes de déplacements écologiques si l'offre de transports en commun est défaillante.

Face aux dysfonctionnements de la ligne 12 qui restent encore présents, la fréquentation de la navette communale dédiée à nos lycéens ne décroit pas. Cette situation n'est plus durable.

Comme annoncé à la Cérémonie des vœux, j'ai demandé à lle-de-France Mobilités la création d'une deuxième ligne de bus qui rejoindra le RER de Sucy afin que nous ne soyons plus totalement dépendants du bon fonctionnement de la ligne 12.

Vous pouvez compter sur la détermination de votre équipe municipale pour que cette deuxième ligne de bus soit une réalité à Marolles-en-Brie d'ici quelques semaines.

Bien à Vous

Votre Maire

Alphonse BOYE



Samedi 20 janvier, plus de 200 Marollais se sont retrouvés à l'Espace des Buissons pour écouter le discours de Monsieur le maire et échanger avec les élus autour d'un cocktail dinatoire.

LES PRINCIPALES ANNONCES DE L'EQUIPE MUNICIPALE POUR 2024

Lancement de la 2ème phase de la création de la **voie verte au Parc urbain** en avril 2024 (voir pages 8-9)

Absence de majoration de notre amende SRU* permettant une économie de 350 000 euros pour la Commune sur 3 ans

*amende de l'État en raison de notre carence en logements sociaux

Étude pour l'implantation d'un marché circuit court sur notre commune, en partenariat avec nos commerçants

Création d'un parking à proximité de la Maison des Arts et de la Musique.

Cette dernière sera renommée cette année Maison des Arts et de la Musique Alain JOSSE

Lancement d'une deuxième ligne de bus, qui permettra de rejoindre le RER de Sucy

La Commune travaille avec IDF Mobilités pour une mise en route rapide de cette ligne

Réaménagement du chemin rouge, allant du Parc Urbain à l'école de la Forêt. <u>Pas d'augmentation</u> des taux des impôts locaux et tarifs municipaux en 2024

Lancement d'un réseau de mentors : des professionnels marollais qui accompagneraient nos jeunes dans leurs orientations (voir page 12)

Acquisition de billets pour assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils seront à gagner lors de la «Faites du Sport» du 1er juin, et distribués aux associations marollaises et à la Maison des Jeunes.



EN RÉSUMÉ

UNE 3^{ème} ÉDITION DE LA MICRO-FOLIE RÉUSSIE!

Du 13 au 21 janvier dernier, notre commune accueillait pour la troisième fois le musée numérique itinérant de la Villette, dénommé Micro-Folie.

Le premier week-end de la Micro-Folie fut dédié à la bande dessinée. Marollais, petits et grands pouvaient personnaliser un t-shirt ou un porte clef sur le thème de la BD.

Puis tout au long de la semaine, nos écoliers mais aussi nos seniors ont pu profiter de toutes les possibilités offertes par le musée numérique de la Micro-Folie et ainsi admirer de nombreuses œuvres.

Le second week-end a débuté avec la Nuit de la Lecture. Les médiathécaires de GPSEA ont proposé une lecture de contes aux enfants et à leurs parents. La soirée s'est clôturée par un joli spectacle des danseurs de la Maison des Arts et de Créteil. Enfin le dimanche, un atelier construction et programmation de robots fut organisé pour clôturer cette semaine de Micro-Folie.





UN CARNAVAL OLYMPIQUE!

C'est avec l'hymne olympique, interprété par le Conservatoire, qu'a débuté ce carnaval marqué cette année par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Princesses, Spiderman, footballeurs, ou encore Harry Potter ont ensuite arpenté les rues marollaises jusqu'au Gymnase.

Enfants et parents se sont alors affrontés dans différentes épreuves sportives animées par les animateurs de la commune : tir à l'arc, course d'obstacle, jeux d'adresse ou encore hockey.

Un grand merci aux animateurs de la commune, aux services techniques, aux policiers municipaux, au service événementiel et aux associations pour l'organisation du carnaval.





EN IMAGES

Atelier parentalité à la Maison pour Tous

MERCREDI 17 JANVIER

Animé par deux professionnels de la parentalité, de nombreux thèmes ont été abordés : les différents âges et leur importance, comment rassurer son enfant, ses angoisses ou encore les enfants à haut potentiel.

Collecte alimentaire au profit des Restos du Cœur

SAMEDI 10 FÉVRIER



Organisée par le Conseil Municipal d'Enfants, cette collecte alimentaire a permis de récolter de nombreux dons grâce à la générosité des Marollais. Merci!

Théâtre: Le Cid

SAMEDI 2 MARS



Début mars, la Commune accueillait Claire-Estelle Murphy et Marc Veermer, deux acteurs talentueux, pour une représentation du Cid de Corneille revisité.



Loto à l'école des Buissons

VENDREDI 1ER MARS



Un loto a été organisé par la Commune et les associations de parents d'élèves : le CIREP et le GIPE. De nombreux lots ont été remportés par les Marollais dont la participation financera les projets de l'école.

M. le maire remet les récompenses du Challenge de Grosbois

SAMEDI 2 MARS



Pour la première fois, une femme a remporté le Challenge de Grosbois, Clarisse Lelièvre dans la catégorie trot attelé. Dans la catégorie trot monté, c'est Marius Durville qui s'est imposé.

EN IMAGES

Soirée Cabaret au Centre de Loisirs

VENDREDI 8 MARS



Une soixantaine de Marollais a répondu à l'invitation des animateurs de la ville pour créer ensemble un spectacle de cabaret!

Noctambule de Grosbois

SAMEDI 16 MARS



500 coureurs et marcheurs ont participé à la 1^{ère} édition de la Noctambule de Grosbois organisée par le territoire, le Domaine, la Commune et des Associations sportives.



Soirée karaoké de la Maison pour Tous

VENDREDI 15 MARS

Plus 80 Marollais, toutes générations, se sont réunis à la salle des fêtes pour le karaoké organisé par les bénévoles de la Maison pour Tous.



Thé dansant

VENDREDI 22 MARS

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un thé dansant pour nos seniors. Danseurs, collations et bonne humeur étaient au rendez-vous!



Conférence de la Maison pour Tous : à la découverte de Surcouf le corsaire

SAMEDI 23 MARS

Michel Vergé Franceschi, professeur émérite des Universités et docteur en Histoire et en Lettres, a narré l'histoire du corsaire Surcouf à une cinquantaine de Marollais.

LE CHEMIN DE DERRIÈRE LES CLOS DEVIENT UNE VOIE PARTAGÉE

Présentés en amont aux riverains en réunion publique, les travaux de requalification du Chemin de Derrière les Clos ont été réalisés par la Commune fin 2023.

Ils visaient à transformer cette voie empruntée par de nombreux piétons et cyclistes, en voie partagée, limitée à 20 km/h, où toutes les mobilités cohabitent.

Ces travaux avaient également pour objectif de remettre en état la voirie fortement dégradée. Cette opération signait donc le lancement du projet pluriannuel de remise en état des voiries marollaises. Celui-ci a été établi au moyen d'un logiciel d'intelligence artificielle scannant avec précision l'ensemble des rues de la commune en analysant leur degré de dégradation. Ainsi, en 2024, deux nouvelles rues bénéficieront d'une requalification complète.



Inauguration du Ch. de Derrière les Clos en présence des riverains





Le Ch. de Derrière les Clos en 1981. Photographie prise par un riverains de la rue



CRÉATION D'UN PARKING À PROXIMITÉ DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE

En mars, la Commune a procédé à la démolition d'une maison appartenant à la ville afin d'y créer d'ici mai, un parking d'une douzaine de places.

Ce projet a pour objectif de répondre à l'insuffisance de places de stationnement autour de la Maison des Arts et de la Musique.

LA DEUXIÈME PHASE DE CRÉATION DE LA VOIE VERTE EST LANCÉE

D'avril à mi-juin, la Commune engagera la deuxième phase de travaux de remise en état des chemins du Parc urbain

La première phase concernait la portion des tennis jusqu'à la parcelle allant vers les Bagaudes. Cette deuxième phase concerne cette fois-ci la portion des tennis au centre commercial des Buissons.

La création de cette voie verte comprend l'application d'un enrobé ocre (teinte naturelle) comme nouveau revêtement facilitant grandement la circulation douce, résistant aux intempéries et préservant durablement le cadre naturel du site.





COLLECTE «À LA DEMANDE» DES ENCOMBRANTS: DES ÉCONOMIES POUR LA COLLECTIVITÉ

Le passage à la collecte à la demande des encombrants a permis à la collectivité d'économiser plus de 50% du prix de collecte.

Allo emcombrants: 01 69 00 96 90



VOTRE AVIS SUR LE MAGAZINE MUNICIPAL

Dans le dernier numéro de Marolles le Mag, nous vous invitions à donner votre avis sur votre magazine municipal. Vous avez été très nombreux à nous répondre, merci!

LES 4 ENSEIGNEMENTS DE CE SONDAGE

Vous appréciez votre magazine municipal

Vous êtes 89% à trouver le magazine complet et synthétique, mais aussi à penser que le nombre d'articles abordés est suffisant tout comme le nombre de photos.

Votre magazine vous est utile pour connaître les événements de la commune mais aussi les projets de l'équipe municipale

Parmi les pages que vous lisez le plus dans le magazine, arrivent en tête la page travaux et la page agenda des événements (83% d'entre vous ont choisi ces deux réponses).

Rappelons que vous aviez la possibilité de plébisciter plusieurs pages.

Ceci confirme vos réponses indiquant que vous lisez le magazine autant pour vous informer sur les événements que pour connaître les grands projets de la Commune ou comprendre les décisions de l'équipe municipale.

Au-delà du magazine, vous vous informez sur la commune principalement avec les nouveaux outils mis en place par l'équipe municipale

Parmi les différents outils de communication de la commune, réseaux sociaux, site internet, affichage public, vous plébiscitez:

- à 61% l'application mobile Marolles-en-Brie lancée en juin 2021
- à 55% les panneaux lumineux installés à l'hiver 2021

Vous êtes 75% à avoir choisi une page sur l'histoire de la Commune comme nouvelle rubrique.

Cette nouvelle rubrique fera donc son apparition à l'été, dans le prochain magazine, grâce au concours de l'association des Amis de Marolles.

Vous avez choisi parmi les deux autres propositions : une page jeux et une page conseils de lecture.





(C) lesalonbellissimi

07 66 69 73 09 01 43 86 17 67

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

5 rue de la Porte des Bois 94440 Marolles en Brie



Du 1 avril au 10 juin 2024 BON DE REDUCTION

valable sur toutes prestations homme ou femme, et sur présentation de ce coupon.





Comme chaque année, le 8 mars nous invite à nous interroger sur le droit de femmes. Cette journée était d'autant plus symbolique cette année, qu'elle coïncidait avec l'inscription du droit à l'IVG, dans notre Constitution. Cette journée historique, a fait de notre pays le premier au monde à garantir ce droit aux femmes!

UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES EN MAIRIE

A l'invitation du Conseil municipal, les présidentes d'associations, directrices d'écoles et des structures de la petite enfance ont échangé sur le thème des droits des femmes : égalité salariale, répartition des rôles dans le couple, persistance des préjugés, contexte international, accession aux postes à responsabilité etc...

« Si nous avons souhaité vous réunir ce soir, c'est qu'au regard de vos responsabilités, vous êtes sans aucune doute un exemple, une inspiration, pour beaucoup de jeunes filles. Il était donc important de parler avec vous de ces sujets. » a déclaré Monsieur le maire.

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES: UNE COMMUNE EXEMPLAIRE

A chaque embauche d'agent, l'égalité salariale et la promotion des compétences ont été une des préoccupations de la municipalité. Ainsi sur 72 postes agents à temps complet que compte la mairie, 60 % sont occupés par des femmes et 40% par des hommes.

Cette même répartition se retrouve dans la répartition de la masse salariale traduisant une absence de différenciation dans l'attribution des rémunérations selon le genre. En effet, les femmes qui composent 60% de l'effectif de la commune se partage 59% de la masse salariale.

Autre marqueur d'égalité entre les femmes et les hommes, la répartition des plus hauts salaires au sein de la collectivité. Parmi les 5 plus importantes rémunérations de la mairie, on retrouve 3 femmes (dont le salaire le plus élevé) et 2 hommes.



LA RÉGION CRÉÉ UN PASS SPORT – CULTURE DE 100 EUROS POUR LES JEUNES

Sur l'application mobile Labaz, la Région lle-de-France met à disposition un pass sport – culture d'une valeur de 100 euros pour faciliter l'accès des 15-17 ans aux pratiques sportives et culturelles.

L'appli Labaz regroupe toutes les aides de la Région à destination des 15-25 ans.

N'hésitez donc pas à la télécharger!

EN RÉSUMÉ



DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DE MENTORAT DE MAROLLES

Orientation, découverte des métiers, recherche d'alternance ou de stage... Autant de sujets qui amènent beaucoup d'interrogations chez nos jeunes.

A l'occasion des Vœux aux Marollais, Monsieur le maire a lancé un appel à des mentors pour accompagner nos jeunes. L'objectif est de faciliter la rencontre entre des professionnels marollais et ces jeunes afin de les aider dans leur orientation, dans l'obtention de stages ou d'alternances ou dans la découverte de leur métier.

Car trouver sa voie professionnelle, c'est aussi rencontrer les bonnes personnes au bon moment !

Pour en savoir plus ou rejoindre ce réseau de mentorat, rendez-vous sur notre site internet ou scannez ce QR code.





POLICE PLURI-COMMUNALE : UNE VILLE PLUS APAISÉE

Créée en avril 2021, la Police pluri-communale fête ses trois ans. Devenue en décembre 2023 le premier syndicat intercommunal de police municipale de France, elle regroupe aujourd'hui les communes de Mandres, Marolles, Périgny et Santeny.

ENTRE 2020 ET 2023

-6% d'atteintes aux biens (vol, cambriolages, vol de voitures, dégradations etc...)

- 48% de cambriolages

dont:

- 57% de destructions et dégradations volontaires

+ 13% d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (violences ou menaces)

Depuis quelques années, les chiffres des violences intra familiales sont en augmentation sur le territoire national. La libéralisation de la parole de la victime et notamment des femmes a eu pour effet d'augmenter le nombre de faits constatés. A ce sujet, la Préfecture du Val-de-Marne a placé la lutte contre les violences intra-familiales comme une des priorités de son action.

de comportements portant atteinte à la tranquillité publique (dégradation de biens publics, tapage, rodéos etc...)

- 67% de différends ou troubles du voisinage

dont:

40% de tapages diurnes ou nocturnes

Statistiques du Ministère de l'Intérieur pour la Commune de Marolles-en-Brie

LE NOMBRE DE CAMBRIOLAGES BAISSENT DEPUIS 2020

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cambriolages	21	19	21	27	21	18	14



«Vous pouvez compter sur notre détermination pour préserver la tranquillité de Marolles et des Marollais. Parce que chaque infraction nous est insupportable»

Monsieur le maire lors de la Cérémonie des Vœux aux Marollais du 20 janvier 2024



25 AVRIL (19H) RÉUNION PUBLIQUE AVEC LA POLICE PLURI-COMMUNALE ET LA POLICE NATIONALE

Comment se prémunir contre les arnaques, les vols par ruse et par fausses qualités, cambriolages, agressions etc.. ?

Rendez-vous le 25 avril (19h) en salle du conseil (mairie)



UN RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION DAVANTAGE EFFICACE

A l'arrivée de l'équipe municipale, le réseau de caméras de vidéoprotection était totalement défaillant avec de nombreuses caméras en panne.

La Commune a engagé une reprise complète du système et installé 11 nouvelles caméras en juin 2023

Elles ont permis d'élucider 5 faits de cambriolages depuis sept 2023 contre 0 en 2022.

De nouvelles caméras seront installées en 2024 et en 2025.



Le 28 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2024, encore marqué cette année par le contexte inflationniste.

Un budget 2024 avec 3 priorités : la transition écologique, la remise en état de nos voiries et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

DES CRISES INTERNATIONALES **QUI** PÈSENT DEPUIS 2020 SUR LES COLLECTIVITÉS

Depuis 2020, l'économie française et donc les finances des collectivités subissent les conséquences des crises successives : Covid-19, guerre en Ukraine et crise énergétique.

Les conséquences de la forte hausse des prix seront encore présentes en 2024. L'inflation devrait maintenir sa pression sur les taux d'intérêts et les dépenses générales, exigeant ainsi des efforts continus en matière de gestion budgétaire.

Comme en 2023, l'inflation entrainera une augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune : +11% (10 280 740 €)

SANS L'EFFET INFLATION, LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SERAIENT EN DIMINUTION DE 2,19%

Malgré ce contexte difficile, la Commune poursuit son engagement, de revalorisation salariale et de primes aux agents municipaux : «Soutenir les agents c'est aussi renforcer l'attractivité de la commune dans un contexte de recrutement difficile pour les collectivités.» explique Monsieur le maire.

+ 26,4 % POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme en 2023, la Commune augmentera le budget alloué au CCAS (158 000 €) afin de venir en aide à la population affectée par l'augmentation des prix. Ce budget supplémentaire prévoit également le développement des animations et des séjours à destination des familles.

UNE NOUVELLE ENVELOPPE POUR FINANCER LES PROJETS DE NOS ASSOCIATIONS

En 2024, les subventions accordées aux associations augmenteront de 11% (71.750€). Cette augmentation s'explique notamment par la création d'une enveloppe de 5 000 € pour aider nos associations à la réalisation de projets spécifiques.

42 % DES INVESTISSEMENTS SONT CONSACRÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour la deuxième année consécutive, 72 % des dépenses d'investissement prévues en 2023 ont été réalisées. Un niveau record depuis 2012 marquant la sincérité du budget qui a été proposé l'année dernière au Conseil Municipal.

En 2024, les dépenses d'investissement augmenteront de près de 13 % par rapport à 2023 pour un total de 3 134 200 €.

O NOUVEL EMPRUNT POUR FINANCER CES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS



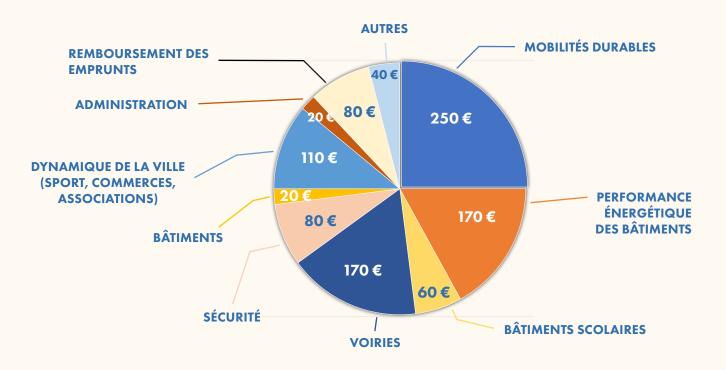
-11,45%

d'électricité consommée par la Ville grâce aux travaux de rénovation électrique menés en 2023

Periodes comparees : jan-fev. 2023 & jan-fév. 2024)



Les dépenses d'investissement regroupent les dépenses d'équipement de la collectivité : travaux, achats de matériels etc... Elles se différencient des dépenses de fonctionnement qui, comme leur dénomination l'indique, regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la Commune.



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Création de la voie verte au Parc Urbain (phase 2) : 300 000 €
- Remise en état de cheminements piétons : 227 000 €
- Installation de panneaux photovoltaïques au Centre technique municipal : 90 000 €



- Travaux de sécurisation dans les écoles : 107 000 €
- Remise en état de la voirie communale : 130 000 €
- Développement de la vidéoprotection (phase 2): 118 000 €



- Acquisition d'un local commercial dans le Centre ancien afin de créer une brasserie :
 200 000 €
- Travaux à la Maison des Arts et de la Musique : 80 000 €
- Mise aux normes des arrêts de bus : 57 000 €
- Poursuite du plan pluriannuel de remplacement de la flotte automobile par des véhicules électriques : 36 000 €
- Étude pour des travaux d'économie et de production d'énergie : 58 000 €

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE!

AVRIL

Ateliers intergénérationnels (+ 60 ans)

Mardi 9 avril à la Maison pour Tous

9h30 à 11h30 : atelier pâtisserie 14h à 16h : peinture sur verre (pensez à apporter des pots, verres ou vases)

GRATUIT renseignements e inscription auprès du CCAS

Vente solidaire

Mercredi 10 avril de 11 h à 17 h à la salle des Fêtes

Réservée aux Marollais ayant un petit budget. Vente de vêtements,

chaussures, produits de beauté et d'hygiène, article de maison, jouets à prix solidaire.

Règlement uniquement en espèces (pas de CB ni chèque).

L'EPI de SON est en partenariat avec le CCAS

• Atelier culinaire (+ 60 ans)

Mardi 16 avril de 14h30 à 16h30 Maison des Jeunes Réalisation de «Carot Cake» *GRATUIT* renseignements et inscription auprès du CCAS

• Atelier chocolat (+ 60 ans)

Vendredi 22 avril à la salle des fêtes 9h45 - 12h ou 13h45 - 17h Nombre de places limité

PAYANT renseignements et inscription auprès du CCAS

Atelier gym sur chaise (+ 60 ans)

Mercredi 24 avril de 14h à 15h à la Maison des Jeunes

GRATUIT renseignements et inscription auprès du CCAS

..... MAI

Marché de 2^{nde} main

Dimanche 5 mai à l'espace des Buissons de 10h à 17h

Présence d'un foodtruck et ouverture exceptionnelle de la Maison pour Tous pour prendre un verre (prévoir de la monnaie)

Pour les exposants : inscription auprès du CCAS jusqu'au 30 avril

Ateliers intergénérationnels (+ 60 ans)

Mardi 22 mai à la Maison pour Tous 9h30 - 11h30 : confection de smoothie zéro déchet

14h - 16h : fabrication de gommage pour les mains

GRATUIT

Ateliers échange de savoir avec le centre de loisirs (+ 60 ans)

Mercredi 29 mai au Centre de Loisirs

14h - 16h

GRATUIT renseignements et inscription auprès du CCAS

..... JUIN

• Atelier Quilling (+ 60 ans) Vendredi 7 juin de 10h15 à 12h30

Maison pour Tous

Le quilling, également nommé paperolle, est un art qui consiste à enrouler de fines bandelettes de papier puis à les assembler pour former des créations artistiques variées.

PAYANT renseignements et inscription auprès du CCAS

CONTACT DU CCAS: 01 45 10 38 30 OU CCAS@MAROLLESENBRIE.FR

Le CCAS souhaite mettre en place une navette pour se rendre au marché de Villecresnes le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois. Vous êtes intéressés ? Contactez le CCAS au 01 45 10 38 30

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU CENTRE DE LOISIRS

Vous êtes chanteur, danseur, ou conteur les structures périscolaires vous invitent à contribuer au spectacle avec les enfants (7 juin).

Contact au 01 45 10 38 30

ou ccas@marollesenbriefr.

BALADES DE L'ÉTÉ

À partir du mardi 25 juin 10h, le CCAS remet en place les balades plaisirs de l'été. Une balade accessible à tous pour redécouvrir la ville et ses environs. Point de départ : Maison pour Tous.

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes en situation de handicap.

Chaque année, à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre, le niveau 1 du plan canicule est automatiquement déclenché par les autorités. Il met en place une veille avec ouverture de la plateforme téléphonique Canicule info service.

Sur le plan local, le CCAS a en charge la gestion du plan canicule avec une inscription sur le registre de veille sanitaire, pour les personnes ayant demandé leur inscription dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence institué en cas de risques exceptionnels.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, vous devez vous inscrire sur le registre de veille sanitaire auprès du CCAS. Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre les inscrits seront contactés lors du déclenchement du Plan canicule par la Préfecture pour faire un point sur leur situation et leurs besoins.

Contact: 01 45 10 38 30 ou ccas@marollesenbrie.fr

BUS: FAISONS UN POINT SUR LA LIGNE 12

Depuis novembre 2022, la Commune s'est mobilisée afin d'inciter Transdev et IDF Mobilités à régler rapidement les problèmes d'annulations et de retards qui ponctuent la ligne 12. Depuis maintenant un an, des améliorations ont été obtenues mais Marolles-en-Brie reste encore trop dépendante du bon fonctionnement de cette unique ligne de bus.

MOINS D'ANNULATIONS DE BUS ET MOINS DE RETARDS SUR LA LIGNE 12

Depuis fin 2022, la ligne 12 souffre de multiples dysfonctionnements. Alertée par de nombreux parents qui voyaient leurs enfants arriver en retard en cours au lycée Guillaume Budé, la Commune a multiplié les échanges avec Transdev.

Depuis quelques mois, les courses scolaires ont été priorisées, de nouveaux bus articulés ont été mis en place et l'opérateur a recruté de nouveaux chauffeurs. Ces mesures ont permis de diminuer le nombre de bus annulés : 95 % de trajets réalisés en février 2024 contre 76% de trajets

réalisés en octobre 2023. La régularité des bus a été aussi améliorée avec moins de 20% de bus arrivant en retard en 2024 contre 30% en 2023.

LA NAVETTE COMMUNALE RESTE TOUJOURS UTILE POUR NOS LYCÉENS

Malgré ces mesures, la navette mise en place par la Commune en septembre 2023 continue d'être très utilisée par nos lycéens. Elle est empruntée par près de 40 élèves par jour, en moyenne. Rappelons que la navette effectue une seule course dans la journée.

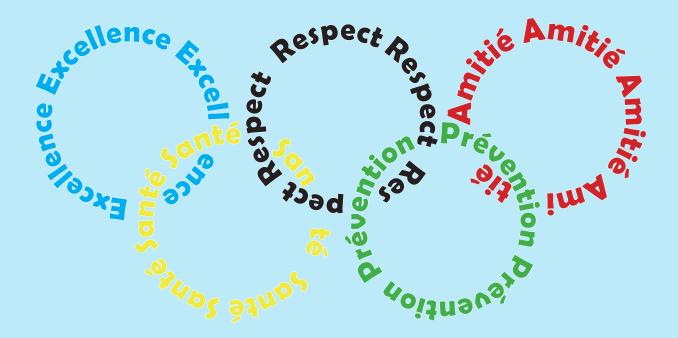
La Commune est plus que jamais mobilisée sur du transport en commun. De nombreux échanges ont lieu avec Transdev et IDF Mobilités pour la création d'une deuxième ligne de bus desservant le RER de Sucy-en-Brie, afin que d'ici quelques semaines les Marollais ne soient plus dépendants de la ligne 12.

FAITES du SPORT

FÉTE de la SANTÉ 26



Samedi 1er Juin



Dès 10h Entrée Libre

19h Food Trucks - Concert - Feu d'artifice

Au Bois d'Auteuil - Villecresnes

















FAITES DU SPORT!

LE 1ER JUIN LE SPORT ET LA SANTÉ SERONT À L'HONNEUR SUR LE PLATEAU BRIARD!

Les communes de Mandres, Marolles, Périgny, Santeny et Villecresnes seront heureuses de vous retrouver :

 De 10h à 19h pour la « Faites du Sport, Fête de la Santé » sur le site du Bois d'Auteuil de Villecresnes.

Toute la journée venez découvrir des démonstrations ludiques et sportives innovantes, participer et rencontrer différents intervenants sport santé.

Des billets d'entrée aux Jeux Olympiques et Paralympiques seront à gagner!

Restauration sur place.



 A partir de 19h, une soirée festive clôturera cette journée.
 Food trucks, concert et feux d'artifice seront au rendez-vous

Venez nombreux!

16 MAI : CÉLÉBRONS ENSEMBLE LES MAROLLAIS REMARQUABLES !

Pour la troisième fois, la Commune vous propose un évènement destiné à récompenser les « Marollais Remarquables ».

Ces personnes de tous âges sont, par leur talent ou leur initiative, à l'origine d'actions exceptionnelles et contribuent à faire rayonner notre commune. Après le succès de l'édition 2022, la Commune organise à nouveau ce moment convivial pour célébrer celles et ceux qui « font briller Marolles ».

Pour l'équipe municipale, faire connaître ces personnalités généreuses ou extraordinaires est une bonne façon d'inspirer vers la réussite et la volonté, chacune et chacun d'entre nous. Ces Marollais seront proposés par nos associations mais également par les habitants, puis choisis par un jury composé exclusivement de Marollais. Trois catégories ont été retenues pour cette édition 2022 : Sport / Art et Culture / Actes civiques et sociaux.

Pour clôturer cette troisième cérémonie « les Marollais Remarquables », vous serez conviés à partager un pot de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée mêlant convivialité, réussite et excellence!

Rendez-vous le jeudi 16 mai à 20h30 à la salle des fêtes!



LE PLAFOND TENDU s'adapte harmonieusement à votre intérieur : avec un abaissement de 12 mm la perte de hauteur n'est pas ressentie. Votre intérieur prend une nouvelle dimension avec son esthétisme incomparable et les nombreuses possibilités d'intégration d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir une création unique dans votre intérieur, s'adapte à toutes les formes possibles : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

LES AVANTAGES DU PLAFOND TENDU



INSTALLATION PAR DES PROS

Rapide, sans déménagement, propre, un minimum de poussière.



SANS ENTRETIEN

Antistatique, anti UV, lessivable, produit spécifique.



BUDGET MAÎTRISÉ

Économique sur le long terme. On le remplace en réutilisant les profils existants.



ADAPTABLE

À toutes les pièces, sans exception, perte de hauteur réduite, conforme aux normes européennes.



FINITION PARFAITE

Masque toutes les imperfections. Permet de cacher les tuyaux, câbles, poutres apparentes.



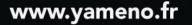
VASTE CHOIX

Plusieurs coloris, 3 finitions : mat, satin, laqué ou toile à effet.

YAMÉNO

74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com - **Tél. 01 60 29 27 99**







Quoi de neuf à la ? Maison pour Tous .

Retrouvez ici l'actualité de votre nouveau lieu d'échange et d'activités ouvert à tous, la Maison pour Tous !

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS



22 janvier : confection de 130 petites lingettes pour l'association marollaise Infini Lili qui aide les femmes atteintes du cancer du sein



30 janvier : création d'une centaine de pots de confiture d'oranges amères



7 février : lecture de contes à la Maison pour Tous en partenariat avec la commune et l'association Lire et Faire Lire



21 mars : conférence sur le corsaire Surcouf animée par Michel Vergé Franceschi



 3, 17 avril – 8, 15, 29 mai – 12 et 26 juin (14h30 - 17h30) : atelier couture Inscription obligatoire à l'adresse : maisonpourtous@marollesenbrie.fr

 27 avril, 25 mai, 8 juin (10h - 13h) : atelier cuisine sucrée

Une participation financière vous sera demandée Inscription obligatoire à l'adresse : maisonpourtous@marollesenbrie.fr

 30 mai (19h30) : Conférence «Intelligence artificielle, avantages, inconvénients et avenir» par Luc Julia ingénieur et informaticien francoaméricain

Inscription obligatoire à l'adresse : maisonpourtous@marollesenbrie.fr

LA MAISON POUR TOUS ACCUEILLE DES ARTISTES MAROLLAIS

Venez admirer à la Maison pour Tous les œuvres d'artistes Marollais. En mars, la Maison pour Tous a accueilli les peintures de Philippe Montagne, Véronique Manent, Gérard Baldran et Daniel Gendry.

Vous souhaitez exposer vos œuvres ? Écrivez-nous à l'adresse maisonpourtous@marollesenbrie.fr

LA MAISON POUR TOUS

4 avenue des Bruyères maisonpourtous@marollesenbrie.fr

Horaires d'ouverture : Lundi et samedi matin de 10h à 12h Jeudi et vendredi après-midi de 13h20 à 18h

Retrouvez-nous sur notre :

Page internet Page Facebook





AGENDA

AVRIL

MUNICIPAL

RÉUNION PUBLIQUE «COMMENT SE PRÉMUNIR DES CAMBRIOLAGES OU DES ARNAQUES ?» en présence de policiers

> **Jeudi 25 avril** 19h | Salle du Conseil



WEEK-END GONFLÉ

du 27 au 28 avril de 10h à 19h Parc urbain ASSOCIATIF

SORTIE VÉLO LA VÉGÉTALE JUSQU'AU LAC DE CRÉTEIL

LE NEZ AU VENT

Dimanche 28 avril

10h-16h

Départ devant le Gymnase

MΔ



FÊTE DES FLEURS

ACM

Samedi 4 mai 10h | C. C. des Buissons



MARCHÉ DE 2^{NDE} MAIN

Dimanche 5 mai de 10h à 17h Espace des Buissons



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai
11 h | Monument aux morts



CÉRÉMONIE DES MAROLLAIS REMARQUABLES

Jeudi 16 mai 20h 30 | Salle des fêtes



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 21 au 25 mai Programme page 25



CONCERT DE JAZZ

CONSERVATOIRE

Samedi 25 mai 20h | Salle des fêtes

MAISON POUR TOUS

CONFÉRENCE

« Intelligence artificielle, avantages, inconvénients et avenir » par Luc Julia ingénieur et informaticien francoaméricain

Jeudi 30 mai

19h30 Salle du Conseil Inscription : maispnpourtous@marollesenbrie.fr



FAITES DU SPORT

Samedi 1er **juin** Bois d'Auteuil à Villecresnes



FOULÉE VERTE

ÉTOILE MAROLLAISE

Dimanche 2 juin
Parc Urbain

AGENDA



CONCERT DES PROFESSEURS

CONSERVATOIRE

Dimanche 2 juin 16h | Église de Marolles



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU PÉRISCOLAIRE

Vendredi 7 juin 18h30 | Espace des Buissons



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin

Inscription sur les listes électorales avant le 3 mai



THÉÂTRE DES ENFANTS

CONSERVATOIRE

Samedi 15 juin Salle des fêtes



JE COURS POUR LA CULTURE

Les 15 & 16 juin Programme à venir



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin C. C. des Buissons



JOURNÉE SPORTIVE DU CENTRE DE LOISIRS

> Samedi 22 juin Espace des Buissons

MUNICIPAL

INAUGURATION DE LA MAM «ALAIN JOSSE»

Samedi 29 juin - 11 h



SOIRÉE DE MAROLLES EN FÊTE

Samedi 29 juin

Concert, foodtrucks, feu d'artifice Pré du réveillon

JUILLET



MAROLLES EN FÊTE

Du 29 juin au 10 juillet Parc Urbain



PASSAGE DE LA FLAMME

Dimanche 21 juillet de 12h à 18h | Grosbois animations, jeux, expositions

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



www.marollesenbrie.fr







@villedemarolles







Petitsfils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience? Rejoignez-nous!



Salaire intéressant adapté



Planning



Présence de nuit



Même



Réseau national

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger





SUR LA SEMAINE POUR LES ÉLÉMENTAIRES

Atelier « où se cache le gaspillage alimentaire ?

MARDI 21 MAI

Atelier conférence du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

19h00 - salle du conseil (mairie)

MERCREDI 22 MAI

Atelier Confection de smoothie zéro déchet

9h30 à 11h30 : Maison pour tous Gratuit

Atelier « les olympiades du tri » en partenariat avec le SIVOM

Par le Centre de loisirs

Tur le Certire de loisirs

Atelier Fabrication de gommage pour les mains.

14h-16h : Maison pour tous Gratuit

JEUDI 23 MAI

Conférence de l'association « Parlons Climat avec énergie »

19h00 - salle du conseil (mairie)

SAMEDI 25 MAI

Matinée nettoyage de la commune

Départ à 10h au C.C. des Buissons

Fête de la Nature

10h-18 au Parc urbain

Troc de plantes d'intérieur et d'extérieur, divers stands thématiques autour de la biodiversité et de la protection de la nature, atelier cabane à oiseaux et hôtels à insectes (pour les plus jeunes) et initiation à l'art floral

Organisée par l'association Marolles en Harmonie



HOMMAGES



Guy Castanier (1947-2024)

Arrivé en 1984 à Marolles-en-Brie, Guy Castanier s'est rapidement impliqué dans la vie de notre commune.

Il devient dirigeant bénévole de l'équipe 1 des moins de 13 ans du Football Club de Marollesen-Brie de 1990 à 1993. Elle remporte alors le championnat du Val-de-Marne et gagne en 1993 le Tournoi de Reims.

Guy Castanier fut également très actif dans la mise en place du jumelage entre les communes de Marolles-en-Brie et de Miguel Esteban en Espagne. Enfin, il a participé à l'organisation de la fête de la ville ou encore à plusieurs courses de la Foulée Verte.

Mais son engagement ne se limitait pas à notre commune. Guy Castanier fut bénévole à de nombreuses occasions : Restos du Cœur, pour les jeux inter-pénitentiaires, bénévolat sportif pour les courses VTT, le semi-marathon et le marathon de Paris, le championnat de France et le Tournoi des VI Nations de rugby ou encore pour de nombreuses fédérations handisports en accompagnant notamment des athlètes au JO de Londres en 2012.

Il obtient ainsi le 14 juillet 2016 la «Médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif».

La Commune adresse à sa famille et ses proches, ses condoléances les plus sincères.



Fabrice Massoulié (1953-2024)

La Commune a appris la disparition de l'ancien directeur de l'école des Buissons de 2004 à 2017. Il marqua durablement l'école de son passage. Marolles-en-Brie perd un homme dévoué à la transmission du savoir et à la réussite de nos enfants.

Nos pensées s'adressent à sa famille, ses proches et au personnel enseignant.

ASSOCIATIONS

AMIS DE MAROLLES

Le 9 mars 2024, notre association avait organisé une visite à l'Assemblée Nationale. Une trentaine de participants a écouté avec un grand intérêt pendant plus de 2h, un guide très érudit, donnant des explications détaillées des salles parcourues, y compris l'hémicycle. Un après-midi très apprécié par l'ensemble des visiteurs.

LA VIGNE

En 1989 naissait la vigne du Clos de l'amitié, grâce à la ferveur de plusieurs Marollais dont René Tiberghien, vice-président de notre association. Il a beaucoup œuvré et donné de son temps, ainsi qu'à la création de la nouvelle vigne « les Sarments du Réveillon » en 2010, il nous a quitté le 6 mars 2024 à l'âge de 94 ans en nous laissant tout son savoir, sa présence nous manquera.

PATRIMOINE

Les élèves de Marolles, en 1944 avec leur « maître d'école

» Monsieur Calland, devant l'entrée de la salle des fêtes. A cette date l'école se trouvait en face de l'église ainsi que la Mairie qui se trouvait au 1 er étage et au-dessus de l'école.



TENNIS CLUB DE MAROLLES

Le nombre d'adhérents, 169, est stable par rapport à l'année dernière. Le taux d'occupation des terrains reste à un niveau très élevé encore cette saison.

Déroulement des compétitions

Engagement de 9 équipes en compétition pour ces différents championnats (3 équipes jeunes dont une équipe féminine, 6 équipes seniors, dont une équipe de femmes).

Résultats

L'équipe féminine seniors a fait ses premières armes lors de la compétition des Franciliennes.

Les hommes se sont qualifiés pour la finale des Triplettes qui aura lieu fin mars au Comité du Val de Marne à Créteil. Deux joueurs ont brillé lors du tournoi au TCSM.

- Catégorie 8/9/10 ans : Gaspard MARY a gagné le tournoi.
- Catégorie 15/16 ans du TMC : Jean DE LARRARD a été finaliste. De bon augure pour nos championnats de printemps.



Stages de printemps

Le club a prévu durant les vacances scolaires deux stages de cinq jours. Le tennis sera associé à d'autres activités ludiques (foot tennis entre autres).

Travaux à venir

Une réunion a eu lieu avec Monsieur le Maire, deux responsables de la FFT et le bureau du TCMB afin de définir les travaux à effectuer dans le cadre du vieillissement des infrastructures. Des subventions seront accordées par la Fédération Française de Tennis qui nous a communiqué les dossiers.

Fête du Club

La date prévue sera le dimanche 30 juin, remise des diplômes et des médailles de l'école de tennis.

Nous vous attendons nombreux pour clore et fêter autour de l'équipe enseignante, du bureau et groupe de travail cette saison tennistique.



Le TCMB est ouvert tous les jours de l'année de 9h à 23h

Renseignements: tcmarollesenbrie@outlook.fr ou http://www.club.fft.fr/tcmb94/



YAKADANSÉ

Pour des raisons professionnelles et personnelles, le bureau de l'association ne souhaite pas renouveler son mandat pour la saison prochaine. Nous sommes à la recherche d'un ou d'une présidente, trésorier et secrétaire.

Si vous êtes intéressé veuillez nous contacter sur notre site internet <u>yakadanse94marolles@gmail.com</u>.

Cette année une représentation est prévue le samedi 6 juillet 2024 à la salle des fêtes de Marolles-en-Brie suivie d'un buffet dînatoire et soirée dansante.

ASSOCIATIONS

ÉTOILE MAROLLAISE

Noël s'est invité à la Baby-Gym!

Le dernier cours de Baby-Gym (Décembre 2023) a été rythmé par l'ambiance de Noël : Parcours de motricité, ouverture des cadeaux et dégustation d'un joli buffet ! Nous remercions tous les participants qui ont contribué chaleureusement à cet événement.

Enfin, quelques places restent disponibles chez les « toutpetits – 10 mois / 2 ans », inscription possible en cours d'année.

N'hésitez pas à contacter Gwenaëlle, dès maintenant, au 06.72.86.81.43.

Foulée Verte 2 juin 2024

La foulée verte 2023 a été une belle réussite, il a fait beau les bénévoles ont tous répondu présents et nous sommes quasiment revenus à une participation d'avant Covid.

2024 sera aussi une belle année puisque nous sommes Championnat départemental pour le 15km et nous savons que cela nous amène un plus grand nombre de coureurs.

Nous allons donc avoir besoin de toutes nos forces vives, de tous nos bénévoles.

Retenez dès aujourd'hui la date du 2 juin pour venir nous aider et partager un déjeuner très convivial tous ensembles.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour une première édition n'hésitez pas, prenez contact avec :

Claudine au 06 23 67 79 48

Nous vous attendons nombreux!

MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES

Les activités planifiées pour le deuxième trimestre 2024 sont :

- En avril : nous fêtons les anniversaires de mars, ateliers divers et jeux...
- En mai : nous fêtons les anniversaires d'avril, sortie au Château Rosa Bonheur, démonstration de peinture sur verre, ateliers divers et jeux...
- En juin : nous fêtons les anniversaires de mai, présentation du Cambodge, brunch à Réau, pique-nique de fin d'année, ateliers divers et jeux...
- En juillet : nous fêtons les anniversaires de juin, ateliers divers et jeux

Reprise de nos activités en septembre le premier mardi suivant le forum des associations.

ACM

3ème édition de la fête des fleurs

Venez découvrir la diversité végétale à la 3^{ème} édition de la vente de plants de saison et d'herbes aromatiques des Ets Michoux Horticulture le **samedi 4 mai 2024** à partir de 10h au centre commercial des Buissons.

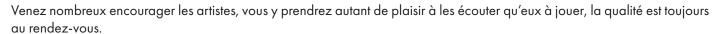


CONSERVATOIRE

Le deuxième trimestre est déjà bien entamé, et dans toutes les disciplines, la motivation est forte. Tous se donnent à fond pour être au top lors des nombreuses manifestations qui s'annoncent et qui illustreront le travail de toute l'année.

Après la grande audition des élèves, en mars, les événements vont se succéder:

- Pièce de théâtre à l'espace Montanglos à Santeny le samedi soir 27 avril « Le candélabre électrique ».
- Gala de danse le samedi 25 mai à Grisy Suisnes.
- Concert de jazz le 25 mai au soir à la salle des fêtes de Marolles.
- Concert des profs le dimanche 2 juin après-midi à l'église Saint Julien de Brioude de Marolles.



Et peut-être être y trouverez vous l'envie d'inscrire vos enfants au Conservatoire à la rentrée prochaine, et de leur offrir ainsi une source d'enrichissement et de bonheur pour toute la vie.



JUDO



Tournoi des écoles au dojo

L'activité judo au sein des établissements scolaires des Buissons et de la Foret est organisée en partenariat avec les écoles, la mairie et le club de judo. Elle permet à ces jeunes judokas de découvrir l'activité judo pendant 11 semaines. Cette activité est proposée à 4 classes de niveaux CM1 et regroupe une centaine d'élèves.

Ce vendredi 8 mars tous se sont retrouvés sur le tatami pour le traditionnel « Tournoi des écoles ». Un tournoi qui existe depuis plus de 20 ans et qui rencontre toujours le même succès et engouement. L'organisation était assurée par les membres du Judo Club, de parents, et l'aide des institutrices.

En cette année où le sport sera plus particulièrement mis en avant avec l'organisation des Jeux Olympiques à Paris, notre objectif, est de sensibiliser l'ensemble de nos pratiquants à la nécessité de faire une activité physique. De respecter les valeurs éducatives de notre sport et de les appliquer dans la vie de tous les jours.....et tout cela dans la joie et la bonne humeur!

Cette année c'est l'école de la Forêt qui a remporté le challenge Pierre Huet, celui-ci étant remis en jeu par l'école des Buissons vainqueur de l'exercice précédent.

Merci aux enfants pour leur enthousiasme et leur sportivité, ce fut une très belle journée sportive.

LA BOULE MAROLLAISE

Après un premier report (à cause de la pluie), c'est sur notre terrain et sous une température très basse que la Boule Marollaise a pu réaliser sa Galette des rois. Les plus courageux ont bravé le froid et ont terminé cette journée par une partie de pétanque.

Nous avons de nouveau bravé le froid quelques semaines plus tard, toujours sur notre terrain, pour réaliser notre chandeleur et bien sûr cela s'est terminé comme d'habitude, par une partie de pétanque.

Notre tournoi annuel de pétanque en doublette ouvert à tous aura lieu fin mai début juin. Nous espérons vous y voir nombreux.

La date exacte sera communiquée sur les panneaux lumineux de la commune.

Nous sommes tous les jours sur le terrain au Parc de la Marnière. Si vous êtes intéressé, que vous soyez débutant ou pas, venez faire un essai et si cela vous convient n'hésitez pas à vous inscrire.

Nous vous disons à bientôt!



LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE



texte non parvenu

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/marollesmonvillage94@gmail.com

CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

Chères Marollaises, Chers Marollais,

L'élaboration et les discussions autour du budget et son vote, représentent des épisodes cruciaux de la vie d'une collectivité locale. En effet, il s'agit d'un moment privilégié et fondamental de notre commune, car le budget est un outil d'anticipation des recettes et des besoins financiers pour l'année à venir, destiné à gérer la ville au quotidien, et dans le même temps, à préparer l'avenir et à donner une perspective. Mais, il faut noter que c'est aussi essentiellement un acte et un instrument politique qui traduit les orientations de la politique de la majorité municipale.

Ainsi, depuis maintenant plus de 3 ans, nous élus hors majorité, n'avons cessé de nous impliquer pleinement dans la vie municipale, en nous inscrivant dans une démarche centrée sur 3 volets :

- Contrôle de la bonne gouvernance et de la bonne gestion de notre ville,
- Opposition claire, quand il s'est agi de manifester notre désaccord face à certaines décisions qui nous paraissaient aller à l'encontre des intérêts des Marollaises et des Marollais
- Mais aussi, force de proposition pour des solutions alternatives, dans un esprit de co-construction, en étant actifs en commissions où nous avons fait part de remarques et propositions qui ont souvent contribué à faire avancer les choses dans le sens de l'intérêt général.

Avec la volonté de tous les instants, de rester à votre écoute et de toujours vous informer de façon objective.

Aussi, nous nous félicitons de la poursuite, voire même, de l'amplification de la politique de demande de subventions initiée précédemment, pour le plus grand bien des finances de notre commune. Toutefois, nous restons préoccupés pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, en sensible augmentation (bien qu'elles puissent s'expliquer sous certains aspects), et resteront donc très attentifs à leur évolution

Nous sommes aussi heureux de constater que le projet « Cœur de Village », porté par les différentes municipalités depuis plus de 14 ans, soit maintenant sorti de terre et très prochainement opérationnel. Ce qui, nous en sommes convaincus, contribuera à dynamiser et à donner un souffle nouveau à notre belle ville, avec l'arrivée de nouvelles familles.

En matière de développement durable, nous pouvons nous féliciter de constater que certaines des mesures que nous avions préconisées, notamment en matière d'économie d'énergie et en faveur d'une politique volontariste de production d'énergie douce, ont été reprises par la majorité municipale. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais continuerons à être vigilants afin que cette politique se poursuive et soit pérenne.

A contrario, force est malheureusement de constater que, malgré les promesses réitérées, les effectifs de notre police pluri communale, ne sont toujours pas à la hauteur des engagements pris et du dimensionnement des 4 communes concernées du Plateau Briand.

Merci de votre confiance,

Vos élus Bernard Kammerer, Dominique Maignan, Joël Villaça

TRIBUNE LIBRE

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Élections européennes : Votre voix compte. Ne la sous-estimez pas.

Le 9 juin prochain, nous sommes tous appelés à voter pour les élections européennes. Ce vote, qui va bien au-delà de nos frontières, est l'occasion unique de façonner l'avenir de notre continent. Les élections européennes ne doivent pas nous laisser indifférents.

L'Europe peut paraitre loin mais pourtant, elle est au cœur de nos vies, de notre quotidien.

- pouvoir d'achat,
- énergie,
- transition écologique,
- sécurité,
- agriculture
- compétitivité des entreprises
- justice sociale,
- relations internationales,
- droits fondamentaux.

Autant de domaines qui nous préoccupent tous et où l'Union Européenne a un impact direct.

Ne laissez pas aux autres le soin de décider de l'avenir que vous souhaitez pour vous-même, pour vos enfants, pour les générations futures. Votre voix est précieuse, elle mérite d'être entendue, elle mérite de peser dans les décisions qui façonneront notre destin commun.

Votre participation est essentielle pour garantir une représentation démocratique véritable et pour que vos préoccupations, vos aspirations et vos idéaux trouvent écho au sein des institutions européennes.

Voter aux élections européennes, c'est donc loin d'être inutile.

Le 9 juin, date unique pour cette élection à un tour, votez aux élections européennes. Votre voix compte, ne la sous-estimez pas.





NOUVEAU JOUR DE COLLECTE POUR LES BACS MARRON

Depuis le 18 mars, le jour de collecte des bacs marrons change sauf pour les rues suivantes :

- Ch. de Derrière les Clos
- Place aux Grains
- Rue des Espaliers
- Rue des Semis
- Rue des Bergers
- Rue des Blancs Bouleaux

Plus d'informations:



DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !

Afin que chacun puisse prendre sa responsabilité, la Police Municipale applique une tolérance zéro à l'égard de ces actes.

Des distributeurs de sacs à déjection canine sont à votre disposition dans la ville.



ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Ghaith ADNAS né le 04/07/2023
- Mattéo DAULT né le 24/12/2023
- Leyna MADZURIC née le 12/02/2024
- Nino LOPES OLIVEIRA né le 23/02/2024
- Sandro LOPES OLIVEIRA né le 23/02/2024
- Sylla-Ibrahim COULIBALY né le 20/02/2024

ILS SE SONT DIT OUI

- LEQUESNE Sandra et SZELGOJOWSKI Eddy le 02/12/2023
- PAITARD Bernadette et NOTTON Bernard le 20/01/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Max SANDIAN le 07/12/2023
- Humberto CARREIRA RODRIGUES le 05/02/2024
- Guy CASTANIER le 10/02/2024



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30

CONTACT

Tél.: 06 99 71 77 13

Mail: contact@pm-plateaubriard.fr



LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél.: 01 45 10 38 38

Mail: accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi: 9h-12h

Tél.: 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de

rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi: 9h-12h

et 13h30-18h Mardi: 13h30-18h Vendredi: 9h-12h Tél.: 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi: 9h - 12h

Mardi à jeudi: 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi: 9h - 12h **Tél.**: 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32

NUMÉROS UTILES

- SAMU: 15 ou 112
- Commissariat de Boissy: 01 45 10 71 50
- **Police :** 17
- **Gendarmerie:** 01 49 80 27 00
- Pompiers: 18
- SAMU social: 115
- Sécurité sociale: Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél.: 3646 – www.ameli.fr
- Taxi conventionné et ambulances : 06 61 66 04 75
- Espace départemental des solidarités: RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- PMI Villecresnes: 3 avenue Foreau
 94440 Villecresnes Tél.: 01 56 71 42 85
 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et

13h/18h

- PMI Sucy-en-Brie: Parc Montaleau promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie
 Tél.: 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94 :** RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- CAF: Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 –
- Permanence juridique en mairie : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- Permanence départementale : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- Gymnase: 01 43 86 16 98
- Stade Didier Boutten: 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque :** 01 45 98 38 66

- Urgences: Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges
 Tél.: 01 43 82 43 33
 - **Urgence électricité :** 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- Urgences vétérinaires :
- **VETALIA**: 01 40 40 01 02
- **VETOADOM**: 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins :** 01 47 07 77 77 ou 3624
- Médecins à domicile : 0 825 001 525
- Centre anti-poison: 01 40 05 48 48
- Chirurgien dentiste de garde :
- Tél.: 01 48 52 31 17
- SIDA info service : 0 800 840 800
- **SOS Amitié :** 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- Mardi à vendredi : 15:00 17:30
- Samedi: 09:30 12:00
- Dimanche et Lundi : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

 Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

 Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

• Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne,
 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH 01 45 99 22 45
- Gwenaelle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Sandra MATHIEU infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezancon – 07 50 01 58 99

MAISON MÉDICALE DE L'HÔPITAL DE FORCILLES

Accès aux consultations de médecine générale à des horaires élargis. Lieu-dit Forcilles. à Férolles-Attilly.

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le week-end et jours fériés de 9h à minuit
- Sans rendez-vous

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

 Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

 Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34
- Antoine TOMAT, 5 rue Pierre Bezançon 07 86 55 38 08

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis
 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

• Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon

- Mélinda TEREZO: 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires:

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

INSCRIVEZ-VOUS!

https://bluegreen.fr/marolles/



SSN-FWS

27 & 28 AVRIL



1000 - 1901 | PARS URBAIN

Des aventures gonflables pour tous les âges!

Foodtruck sucré / salé

